



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2006
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-huitième session

27 février-2 mars 2007

Point 3 k) de l'ordre du jour provisoire*

**Points sur lesquels la Commission de statistique
devra se prononcer après examen :
indicateurs de développement**

Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi comme suite à une demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-septième session^a. On y rend compte des travaux conduits en 2006 par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement sur les points suivants : élargissement du champ d'application, transparence, et établissement de rapports sur l'ensemble des indicateurs présentés dans la base de données sur tous les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); examen des méthodologies ayant trait aux indicateurs approuvés; coordination de la collecte des données au niveau mondial; établissement des analyses et rapports annuels sur les progrès accomplis pour ce qui est de la réalisation des objectifs du Millénaire. La Commission est invitée à faire des observations sur les progrès accomplis par le Groupe d'experts et sur les orientations futures de ses travaux.

^a *Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 4 (E/2006/24), chap. I.B.*

* E/CN.3/2007/1.



I. Introduction

1. Depuis que l'Assemblée générale a demandé pour la première fois au Secrétaire général, en 2002, de faire rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les statisticiens et les organismes internationaux chargés de fournir des chiffres globaux et d'effectuer des analyses à cette fin se sont heurtés au manque de données dans les pays. À sa trente-sixième session, en mars 2005, la Commission de statistique a demandé un rapport sur la capacité des pays de produire leurs propres indicateurs et sur la façon dont les métadonnées accompagnant les indicateurs devaient être présentées. Le rapport en question (E/CN.3/2006/15) a été présenté à la Commission à sa trente-septième session, en 2006, par les Amis de la présidence sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission en a pris note et a demandé au Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement de tenir compte des recommandations des Amis de la présidence visant à améliorer encore la compilation des indicateurs utilisés pour suivre la réalisation des OMD et de lui rendre compte de ses travaux dans ce domaine à sa trente-huitième session.

2. La Commission a aussi proposé une résolution, qui a été approuvée par le Conseil économique et social en juillet 2006, sur le renforcement des capacités statistiques dans les pays¹, dans laquelle figurent un ensemble de recommandations tendant à ce que l'on améliore la portée et la transparence de tous les indicateurs et l'établissement de rapports sur ces indicateurs². Le présent rapport rend compte des travaux menés par le Groupe d'experts pour mettre en application les recommandations des Amis de la présidence et établir les rapports de 2006.

II. Activités menées en 2006 par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement

3. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement s'est réuni deux fois en 2006. Il a tenu sa neuvième réunion à Washington, du 27 au 30 mars. Seize commissions régionales et autres organismes étaient représentés.

4. Le Département des affaires économiques et sociales a établi le *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement pour 2006*³ sur la base des contributions des organismes. Le rapport a été présenté en juillet 2006 par le Secrétaire général adjoint et a nourri le débat politique au Conseil économique et social, à son débat de haut niveau, en juillet 2006, et à l'Assemblée générale, en septembre. Il a reçu un très bon accueil et est d'ailleurs en réimpression.

¹ Les travaux menés par le Groupe interinstitutions et d'experts sur la nécessité de renforcer la capacité des services statistiques de produire des indicateurs OMD sont décrits dans le rapport du Secrétaire général sur le Renforcement des capacités statistiques (E/CN.3/2007/14).

² Voir la résolution 2006/6 du Conseil économique et social sur le renforcement des capacités statistiques.

³ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.06.I.18.

5. Les progrès accomplis, tels qu'ils ressortent des agrégats régionaux, ont par ailleurs été récapitulés sous forme d'un tableau en couleurs (« Millennium Development Goals: 2006 progress chart ») qui permet de repérer les régions et sous-régions qui s'acheminent vers la réalisation des objectifs et celles, au contraire, qui s'en écartent. Ce tableau, facile à déchiffrer, est destiné à être largement diffusé.

6. La Division de statistique a pour sa part compilé des données et réalisé des analyses au titre de sa contribution au rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation et à l'annexe technique du rapport, présentés à la soixante et unième session de l'Assemblée générale⁴. La Division a par ailleurs continué de tenir à jour le site Web et la base de données du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs aux OMD (<<http://mdgs.un.org>>).

7. En août 2006, la Division de statistique, en collaboration avec le groupe chargé de DevInfo, a publié la deuxième édition de MDGInfo⁵, dans le but d'aider les États Membres à utiliser les systèmes et les plate-formes de bases de données. MDGInfo est adapté de DevInfo. Il s'agit d'une technologie conçue spécialement pour aider les gouvernements à suivre la réalisation des OMD (« MDG » en anglais).

8. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement a tenu sa dixième réunion à Genève, du 13 au 16 novembre 2006. Les deux premiers jours, l'assistance était composée de 46 experts délégués par des organismes et des commissions régionales. Les deux jours suivants, elle se composait de 21 représentants de services nationaux de statistique de 14 pays, et de 45 experts délégués par les commissions régionales et autres organismes et par des organismes donateurs.

9. Au cours de la première partie de la réunion, le Groupe d'experts a examiné les points suivants :

a) Décisions prises par l'Assemblée générale à sa soixante et unième session et incidences sur le suivi des OMD;

b) Changements proposés à la liste des indicateurs, présentés par les présidents des sous-groupes thématiques et par des organismes;

c) Données disponibles pour les nouveaux indicateurs proposés pour les analyses régionales et l'analyse des tendances;

d) Programme de la prochaine réunion du Groupe d'experts, prévue pour mars ou avril 2007; la réunion aura principalement pour objet de mettre au point et d'analyser les données en vue des rapports qui doivent être présentés au Conseil et à l'Assemblée en 2007.

10. Au cours de la deuxième partie de la réunion, à laquelle participaient les représentants de services nationaux de statistiques, le Groupe s'est penché sur les questions soulevées par le Conseil dans sa résolution 2006/6. Il a examiné, en particulier, les points suivants :

⁴ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 1 et rectificatif (A/61/1 et Corr.1).

⁵ Disponible sur <<http://mdgs.un.org>>.

- a) Recommandations des Amis de la présidence et résolution sur le renforcement des capacités;
- b) Priorités des pays et moyens qui pourraient être mis en œuvre pour améliorer la production et l'analyse d'indicateurs du développement et des OMD;
- c) Mécanismes dont disposent les organismes pour recueillir des données auprès des pays, méthodes employées pour compiler des séries de données internationales, et techniques d'imputation utilisées pour établir des estimations régionales et mondiales qui serviront pour les indicateurs OMD;
- d) Moyens d'améliorer les mécanismes de communication des systèmes de statistique nationaux vers les organismes internationaux et ainsi améliorer la compilation des données internationales;
- e) Métadonnées présentées dans la base de données MDGInfo et recommandations sur les améliorations à apporter;
- f) Méthodes d'imputation actuelles et mécanismes de consultation des pays intéressés; recommandations sur les moyens d'améliorer les méthodes d'imputation et de les rendre plus transparentes et sur les moyens d'améliorer les mécanismes de consultation avec les pays.

11. M. Gilberto Calvillo Vives, Président de l'INEGI (Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática), à Aguascalientes (Mexique), qui s'adressait au Groupe d'experts en qualité de Président de la Commission de statistique, a mis en évidence, dans une intervention riche d'informations, les principaux problèmes auxquels sont confrontés les statisticiens lorsqu'ils établissent des statistiques au niveau des pays et au niveau international, à savoir notamment la nécessité d'assurer : a) la comparabilité dans le temps et entre les pays; et b) la coordination entre les organismes à l'intérieur des pays et entre les pays et les organismes internationaux. Il a souligné l'intérêt de disposer d'un service national chargé de coordonner la production et la diffusion des statistiques officielles et a indiqué que l'initiative relative à l'échange de données et métadonnées statistiques pouvait offrir des solutions techniques pour améliorer l'échange de données à l'intérieur des pays et entre les pays et les organismes internationaux.

12. M. Dennis Trewin, statisticien au Bureau de statistique australien, s'est adressé au Groupe d'experts, en qualité de Président des Amis de la présidence sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, en présence de deux autres membres des Amis de la présidence, un groupe qui a contribué à faire avancer le dialogue au sein du Groupe d'experts et de la Commission et à faciliter la coordination des travaux. M. Trewin a félicité le Groupe d'experts des mesures déjà prises au sujet des points qu'avaient soulevés les Amis de la présidence. Il a indiqué que les organismes coordonnaient mieux leurs activités et qu'un effort plus concerté avait été entrepris pour renforcer les capacités. Il a aussi souligné que de l'avis des Amis de la présidence, les principaux problèmes qui se posent en ce qui concerne le suivi des indicateurs OMD sont les suivants : a) le fait qu'il y a plus de données disponibles dans les pays qu'il n'y a de données disponibles dans la base de données OMD et l'existence d'écart importants entre les données produites et diffusées par les pays et celles qui sont communiquées par les organismes internationaux; b) les insuffisances des métadonnées pour certains indicateurs OMD; et c) le recours aux imputations pour combler les lacunes dans les données. Pour finir, il a rappelé les recommandations que les Amis de la présidence avaient formulées dans leur rapport,

notamment la nécessité de mettre en place des modalités pratiques pour améliorer le transfert de données des pays vers les organismes internationaux, et entre ces derniers.

III. Améliorer les données et les métadonnées dans la base de données internationale

13. À sa dixième réunion, le Groupe d'experts a aussi examiné les travaux déjà effectués par la Division de statistique pour tenter d'apporter des solutions aux problèmes relevés par les Amis de la présidence et pour donner suite aux recommandations énoncées dans la résolution 2006/6. Le Groupe a notamment examiné la question de la refonte de la base de données et du site Web sur les indicateurs OMD, ainsi que celle de l'introduction de métadonnées aussi bien au niveau des données individuelles que des indicateurs, des questions qui avaient été soumises aux membres du Groupe à l'avance, afin qu'ils puissent y réfléchir de manière approfondie.

14. Le Conseil économique et social ayant demandé, dans sa résolution 2006/6, que soit constitué un groupe d'experts pour élaborer des directives sur les métadonnées relatives aux indicateurs, la Division, en qualité de coordonnateur des travaux du Groupe d'experts, a demandé à celui-ci de former un groupe comme prescrit. Il a été décidé que des dispositions seraient prises pour que des représentants de pays, au moins un noyau, participent toujours aux travaux du Groupe d'experts et que les consultations se poursuivraient par courrier électronique pour continuer de réfléchir, entre les réunions, aux moyens d'améliorer la teneur et la structure des métadonnées. Il a aussi été convenu que les participants qui appartiennent à des services statistiques nationaux consulteraient encore les spécialistes, dans leurs services respectifs, afin de formuler des recommandations techniques sur les métadonnées.

15. Les experts des pays et des organismes internationaux ont fait d'importantes recommandations en vue d'améliorer les métadonnées. Ils ont notamment proposé :

a) D'ajouter des indications détaillées pour expliquer la différence entre le suivi au niveau mondial et au niveau national et leurs incidences sur les méthodes et sur la présentation des données;

b) D'ajouter des métadonnées concernant les chiffres estimatifs relatifs à la population utilisés pour établir les indicateurs;

c) De créer sur le site Web un système permettant aux utilisateurs de communiquer des informations en retour, afin de mieux comprendre leurs besoins et de leur permettre de demander des renseignements supplémentaires;

d) D'introduire trois nouvelles catégories de métadonnées qui permettront de donner aux utilisateurs des indications plus détaillées sur les organismes qui ont compilé les données et sur les sources utilisées.

16. La base de données et le nouveau site Web sont mis à jour en permanence, sur la base notamment des recommandations du Groupe d'experts. On y accède à l'adresse suivante : <<http://mdgs.un.org>>.

IV. Améliorer les mécanismes de communication des services nationaux de statistique vers les organismes internationaux

17. Le Groupe d'experts a discuté des mécanismes dont disposent les organismes pour recueillir des données auprès de sources nationales et a fait des suggestions à ce sujet. L'un des principaux problèmes tient au fait que dans de nombreux pays la communication des données est décentralisée. Chaque service producteur de données (les ministères techniques) communique directement avec son correspondant dans les organismes internationaux.

18. Les représentants de pays et d'organismes internationaux ont recommandé les mesures suivantes :

a) Faire participer davantage les commissions régionales à la vérification des données (écarts entre les séries nationales et internationales), à la communication des informations entre les services nationaux et les organismes internationaux concernant les demandes relatives à des données ou des métadonnées, et au suivi de ces demandes;

b) Désigner un centre de coordination dans les pays. Il pourrait s'agir de l'office national de statistique, ou d'un comité composé de représentants de tous les services intervenant dans les statistiques, dont l'office national de statistique, qui en assurerait le secrétariat;

c) Améliorer la circulation des informations au niveau international et déterminer plus clairement, pour chaque domaine de la statistique, le principal organisme responsable et ses besoins particuliers en données. Les demandes de renseignements et les demandes portant sur des données pourraient ainsi être acheminées plus facilement par les pays vers la communauté internationale et inversement. Par ailleurs, lorsqu'ils adressent des demandes de renseignements aux pays concernant des données, les organismes internationaux devraient être plus précis et présenter leurs demandes dans de meilleurs délais, afin que les pays puissent en tenir compte dans leur planification stratégique;

d) Créer au niveau national des bases de données et des sites Web permettant d'accéder à un ensemble de données unique (après rapprochement de toutes les sources possibles de données à l'intérieur du pays, y compris les archives de l'administration) et comportant un calendrier de diffusion des statistiques officielles. Cette mesure rendrait plus aisée l'utilisation des statistiques officielles par la communauté internationale et faciliterait la tâche des pays et des organismes internationaux.

V. Améliorer les méthodes de production d'indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement en vue d'un suivi mondial

19. Depuis la huitième réunion du Groupe d'experts, en octobre 2005, les organismes partenaires sont convenus de fournir une description complète de la manière dont sont effectuées les estimations et les imputations. À sa réunion de novembre 2006, le Groupe d'experts a examiné les méthodes employées et fait des

recommandations sur certains points. Les représentants de pays ont fait observer qu'on ne disposait toujours pas pour certains indicateurs d'une description précise des méthodes utilisées pour les élaborer. Ils ont demandé instamment aux organismes de remettre à la Division de statistique les métadonnées manquantes de manière que les informations disponibles sur les indicateurs puissent être harmonisées et normalisées.

20. Les participants ont estimé que les imputations, à partir du moment où elles sont accompagnées de métadonnées claires et transparentes, sont utiles, essentiellement pour deux raisons : a) elles peuvent être utilisées par les pays lorsqu'ils ne disposent pas de statistiques officielles; et b) elles permettent d'assurer un suivi mondial plus transparent du fait que l'utilisateur sait quelles données imputées ont été utilisées pour établir les agrégats régionaux et mondiaux. Les participants ont souligné que tout le processus aboutissant aux valeurs imputées devait être clairement expliqué (données, définitions et techniques).

VI. Conclusion et orientation future des travaux

21. **La Division de statistique, en tant que service chargé de coordonner les travaux du Groupe d'experts, continuera de travailler avec les organismes et les pays de manière que tous les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement aient une plus grande extension et soient plus transparents et qu'il soit mieux fait rapport à leur sujet.**

21. **La Commission voudra peut-être faire des observations sur les travaux menés en 2006 par le Groupe d'experts et la Division de statistique pour donner suite aux recommandations formulées dans la résolution 2006/6, ainsi que sur les mesures envisagées, qui sont énoncées ci-après :**

a) **Prendre des dispositions pour que les participants des différents pays puissent assister régulièrement à la réunion du Groupe d'experts qui a lieu en automne, poursuivre les consultations par voie électronique entre les réunions et tenir le Groupe d'experts et la Division informés des travaux menés, afin d'améliorer constamment les métadonnées et les méthodes d'estimation et d'imputation;**

b) **Poursuivre le travail dans le cadre des groupes de suivi communs, des sous-groupes thématiques et des groupes d'examen collégiaux qui sont en place, afin que les experts, les représentants de pays et les organismes internationaux travaillent ensemble en vue de mettre au point les définitions et les méthodes qui conviennent le mieux pour produire tous les indicateurs ainsi que les agrégats régionaux et mondiaux correspondants.**

Annexe

Évaluation des données de pays disponibles dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement

1. La Division de statistique a réalisé une évaluation des données disponibles dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), sur le modèle de celle qui a été effectuée selon les indications des Amis de la présidence sur les indicateurs relatifs aux OMD et présentée à la trente-septième session de la Commission de statistique.

2. Depuis la dernière évaluation, on dispose de plus de renseignements sur la nature et l'origine exactes de la plupart des indicateurs qui figurent dans la base de données. L'analyse porte sur les données qui étaient disponibles dans la base au mois de novembre 2006. Elle intéresse uniquement les indicateurs et ensemble de données OMD « officiels » et uniquement les pays des régions en développement, soit 163 pays au total. Les pays produisent les données sur la base des indicateurs et les communiquent aux organismes internationaux désignés. Certains organismes ajustent les données pour permettre les comparaisons internationales et pour produire des estimations sur la base de données de pays émanant de sources différentes ou correspondant à des années de référence différentes. Les données modélisées, c'est-à-dire les données obtenues à l'aide de modèles créés à partir de différentes variables, ne sont pas prises en compte dans l'évaluation.

3. On a distingué quatre groupes d'indicateurs, en fonction du pourcentage de pays dans lesquels ils donnent lieu à des mesures :

a) Indicateurs pour lesquels moins de 13 % des pays des régions en développement disposent d'au moins deux ensembles de données établies depuis 1990. Ce sont les indicateurs qui posent le plus de problèmes car peu de pays recueillent des données pour suivre régulièrement leur évolution;

<i>Indicateurs du groupe a)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les données modélisées</i>	
	<i>Nombre de pays ayant au moins un ensemble de données</i>	<i>Nombre de pays ayant au moins deux ensembles de données</i>	<i>(Nombre)</i>	<i>(Pourcentage)</i>
<i>Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié</i>	137	0	0	0
<i>Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (personnes des deux sexes)</i>	125	77	0	0
<i>Taux de prévalence du VIH parmi la population âgée de 15 à 49 ans</i>	118	99	0	0
<i>Part du quintile le plus pauvre de la population dans le revenu ou la consommation nationaux</i>	77	0	0	0
<i>Rapport entre le taux d'alphabétisation des femmes et des hommes dans le groupe d'âge des 15 à 24 ans</i>	125	77	0	0

<i>Indicateurs du groupe a)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les données modélisées</i>	
	<i>Nombre de pays ayant au moins un ensemble de données</i>	<i>Nombre de pays ayant au moins deux ensembles de données</i>	<i>(Nombre)</i>	<i>(Pourcentage)</i>
Pourcentage d'hommes âgés de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida	23	1	1	1
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant avec des moustiquaires traitées à l'insecticide	42	4	4	2
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre qui sont traités avec des médicaments contre le paludisme	43	6	6	4
Pourcentage de femmes âgées de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida	48	6	6	4
Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, parmi les hommes âgés de 15 à 24 ans	33	12	12	7
Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans	35	12	12	7
Taux de fréquentation scolaire des orphelins par rapport aux non-orphelins	55	22	22	13

Note : Des italiques signifient que l'information est provisoire.

b) Indicateurs pour lesquels entre 35 et 44 % des pays des régions en développement disposent d'au moins deux ensembles de données établies depuis 1990. On trouve dans ce groupe des indicateurs ayant une dimension « mondiale », comme par exemple le pourcentage de la population disposant de moins d'un dollar par jour et l'indice d'écart de la pauvreté, compilés par les organismes internationaux essentiellement dans le but de fournir à l'Assemblée générale des chiffres régionaux et mondiaux. On y trouve aussi des indicateurs comme ceux du chômage des jeunes ou de l'insuffisance pondérale chez les enfants, dont l'évolution doit en principe être suivie régulièrement par les pays, mais pour lesquels les données manquent ou ne sont pas régulièrement communiquées au système international.

<i>Indicateurs du groupe b)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les données modélisées</i>	
	<i>Nombre de pays ayant au moins un ensemble de données</i>	<i>Nombre de pays ayant au moins deux ensembles de données</i>	<i>(Nombre)</i>	<i>(Pourcentage)</i>
Pourcentage de la population disposant de moins d'un dollar par jour en PPA ^a	71	57	57	35
Indice d'écart de la pauvreté	71	57	57	35
Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (personnes des deux sexes)	72	58	58	36
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale modérée ou élevée	111	62	62	38
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes	133	131	63	39
Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs, parmi les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans	107	70	70	43
Prévalence d'usage des contraceptifs parmi les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans (pourcentage)	107	72	72	44
Consommation d'énergie (en kg équivalent pétrole) par millier de dollars de PIB ^b (en PPA)	162	72	72	44

^a PPA : parité de pouvoir d'achat.

^b PIB : produit intérieur brut.

c) Indicateurs pour lesquels entre 55 et 87 % des pays des régions en développement disposent d'au moins deux ensembles de données établies depuis 1990. On trouve dans ce groupe des indicateurs ayant une dimension « mondiale », comme par exemple le pourcentage de zones protégées ou le pourcentage de la population sous-alimentée, ainsi que des indicateurs i) issus de programmes de collecte de données bien établis et de mécanismes efficaces de transmission des données aux organismes internationaux (dans le domaine de l'enseignement, notamment); ii) issus de programmes de collecte de données bien établis et prenant appui sur des mécanismes interinstitutions et des mécanismes d'examen collégial également bien établis et ayant un mandat solide (dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ou s'agissant de la mortalité infantile, notamment); ou iii) fondés sur des données tirées des archives officielles (s'agissant du pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux, par exemple).

<i>Indicateurs du groupe c)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensemble de données, non compris les données modélisées</i>	
	<i>Nombre de pays ayant au moins un ensemble de données</i>	<i>Nombre de pays ayant au moins deux ensembles de données</i>	<i>(Nombre)</i>	<i>(Pourcentage)</i>
Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	141	89	89	55
Proportion d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième (personnes des deux sexes)	152	99	99	61
Proportion de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées (total)	162	104	104	64
Pourcentage de la population urbaine vivant dans des taudis	158	105	105	64
Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services et revenu net de l'extérieur	111	107	107	66
Proportion de la population ayant accès à des sources d'eau potable améliorées (total)	162	110	110	67
Indice de parité des sexes dans l'enseignement tertiaire	152	111	111	68
Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire (personnes des deux sexes)	152	116	116	71
Pourcentage de la population souffrant de sous-alimentation	121	121	121	74
Nombre d'ordinateurs personnels pour 100 habitants	126	123	123	75
Taux d'achèvement des études primaires (personnes des deux sexes)	137	125	125	77
Zones protégées en pourcentage de la superficie totale	135	132	132	81
Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux	134	132	132	81
Consommation de CFC ^a , substance qui appauvrit la couche d'ozone (en tonnes de PDO ^b)	135	134	134	82
Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	137	137	137	84
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	138	138	138	85
Taux de mortalité infantile (0 à 1 an) (pour 1 000 naissances vivantes)	138	138	138	85
Indice de parité des sexes dans l'enseignement secondaire	143	138	138	85

<i>Indicateurs du groupe c)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensemble de données, non compris les données modélisées</i>	
	<i>Nombre de pays ayant au moins un ensemble de données</i>	<i>Nombre de pays ayant au moins deux ensembles de données</i>	<i>(Nombre)</i>	<i>(Pourcentage)</i>
<i>Taux de réussite du traitement de la tuberculose dans le cadre de stratégies DOTS^c</i>	145	138	138	85
<i>Indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire</i>	143	140	140	86
<i>Taux de détection de la tuberculose dans le cadre de stratégies DOTS^c</i>	147	142	142	87

Note : Des italiques signifient que l'information est provisoire.

^a CFC : hydrocarbures chlorofluorés.

^b PDO : potentiel de destruction de l'ozone.

^c DOTS : traitement de brève durée sous surveillance directe.

d) Indicateurs pour lesquels plus de 90 % des pays des régions en développement disposent d'au moins deux ensemble de données établies depuis 1990. On trouve notamment dans ce groupe des indicateurs ayant une dimension « mondiale », comme par exemple les émissions de dioxyde de carbone, et des indicateurs fondés sur des données tirées de sources administratives (utilisateurs d'Internet et abonnés du téléphone).

<i>Indicateurs du groupe d)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensemble de données, non compris les données modélisées</i>	
	<i>Nombre de pays ayant au moins un ensemble de données</i>	<i>Nombre de pays ayant au moins deux ensembles de données</i>	<i>(Nombre)</i>	<i>(Pourcentage)</i>
<i>Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants</i>	152	148	148	91
<i>Nombre de lignes téléphoniques et d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants</i>	151	151	151	93
<i>Émissions de dioxyde de carbone (CO²), en tonne de CO² par habitant</i>	154	154	154	94
<i>Pourcentage de la superficie totale occupée par des zones forestières</i>	158	155	155	95

Notes techniques

Les informations fournies pour les indicateurs en italiques sont encore provisoires. Des renseignements supplémentaires ont été demandés aux organismes responsables.

Les indicateurs ci-après n'ont pas été pris en considération dans l'analyse car on ne dispose pas de données au niveau des pays :

- a) Pourcentage de la population utilisant des combustibles solides;

- b) Population ayant accès à des médicaments de base;
- c) Nombre de cas de paludisme notifiés pour 100 000 habitants;
- d) Taux de mortalité lié au paludisme, pour 100 000 habitants.

Les indicateurs ci-après n'ont pas été pris en compte dans l'analyse car ils sont utilisés uniquement dans des agrégats (pas de données par pays) :

- a) Taux moyen des droits de douanes appliqués i) aux textiles; ii) aux vêtements; et iii) aux produits agricoles;
- b) Importations de marchandises en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés, admises sans droits de douanes dans les pays développés.

Les indicateurs ci-après n'ont pas été pris en compte dans l'étude car l'organisme responsable n'a pas encore fourni les métadonnées correspondantes :

- a) Taux de mortalité lié à la tuberculose, pour 100 000 habitants;
- b) Taux de prévalence de la tuberculose, pour 100 000 habitants.

Les indicateurs correspondant aux cibles 12, 13, 14 et 15 de l'objectif 8, qui a trait à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, n'ont pas été pris en considération car ils n'intéressent que les pays donateurs.